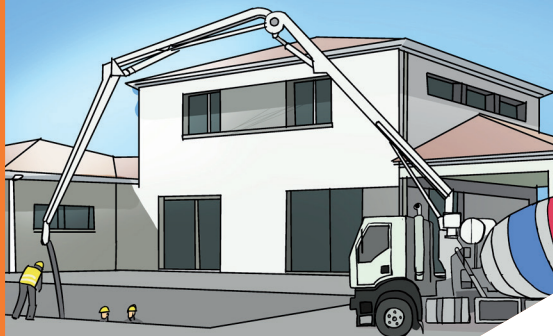




MAÇONS
CARRELEURS

CIMENTS ET BETONS

La manipulation répétée de matériaux contenant des produits irritants présente des risques sérieux pour votre santé et celle de vos salariés (rougeurs, allergies, brûlures...). Protégez-vous et respectez les règles de sécurité lors de la réception des bétons sur chantier.

LES RISQUES POUR VOTRE SANTÉ

L'EXPOSITION À DU CIMENT EN POUDRE OU DU BÉTON ET MORTIER FRAIS PEUT AVOIR DES CONSÉQUENCES SUR VOTRE SANTÉ

Le ciment est une poudre minérale fine très largement employée dans le BTP pour la préparation de bétons, colles et mortiers.

Le ciment est un produit qui présente des risques pour la peau, les yeux et les voies respiratoires : *lésions oculaires, irritations de la peau, lésions allergiques (dermites), brûlures graves...*

Attention ! Le froid, la sueur, la manipulation de blocs à mains nues ou encore le lavage des mains avec des produits agressifs sont des facteurs aggravants des pathologies de la peau liées au ciment.



BON À SAVOIR

Le ciment et le béton sont classés dangereux. Ils représentent la 1^{ère} cause de dermatites de contact dans le BTP.



J'altère
la santé



Je ronge

Pour identifier les dangers et les précautions à prendre, consultez l'étiquette et la fiche de données de sécurité (FDS) des produits manipulés !

Zoom : Le béton

Le béton est composé d'eau, de granulats, de sable et de ciment. Certains adjuvants peuvent y être intégrés et être à l'origine d'allergies ou présenter des risques particuliers (consultez la FDS).

Autres risques :

- Port de charges (risque de troubles musculo-squelettiques)
- Utilisation d'outils électroportatifs (risque bruit, vibrations)...

LES BONNES PRATIQUES DE PRÉVENTION

SOUS SA FORME EN POUDRE LE CIMENT PRÉSENTE DES RISQUES PRINCIPALEMENT POUR LES YEUX ET LES VOIES RESPIRATOIRES.

Adoptez les bons réflexes pour vous protéger de la poussière lors de :

La manipulation du ciment en poudre (*vrac et sacs*)

- Portez des vêtements et EPI adaptés (vêtements couvrants, masque, lunettes...)
- Utilisez des produits moins émissifs (ex: ciment sans poussière...)

La réalisation de travaux sur béton durci (*perçement, découpe, sciage, démolition...*)

- Portez des vêtements et EPI adaptés (vêtements couvrants, masque, lunettes...)
- Privilégiez les procédés qui génèrent le moins de poussières (aspiration à la source, par voie humide, capotage des engins de sciage...)
- Evitez de balayer. Aspirez ou nettoyez les poussières à l'état humide (balais-brosses mouillés, tuyaux d'arrosage...)



Autres bonnes pratiques de prévention :

- Protégez-vous du bruit
- Utilisez des aides à la manutention
- Privilégiez les conditionnements réduits moins lourds

LES BONNES PRATIQUES DE PRÉVENTION

SOUS SA FORME HUMIDE (BÉTON ET MORTIER FRAIS), LE CIMENT DEVIENT AGRESSIF CAR FORTEMENT ALCALIN DONC TRÈS IRRITANT ET CORROSIF. IL PEUT ÊTRE À L'ORIGINE D'IRRITATIONS ET DE BRÛLURES

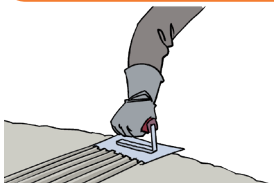
Evitez le contact direct avec du béton frais :

- Portez des gants imperméables
- Portez des vêtements couvrants (manches longues, pantalon) et imperméables
- Portez des bottes étanches pour travailler le béton et mortier frais
- Ne manipulez pas à mains nues
- Ne lissez pas avec les doigts sans protection
- Ne saisissez pas des outils recouverts de béton frais sans protection des mains
- Ne vous agenouillez pas dans le béton et mortier frais



BON À SAVOIR

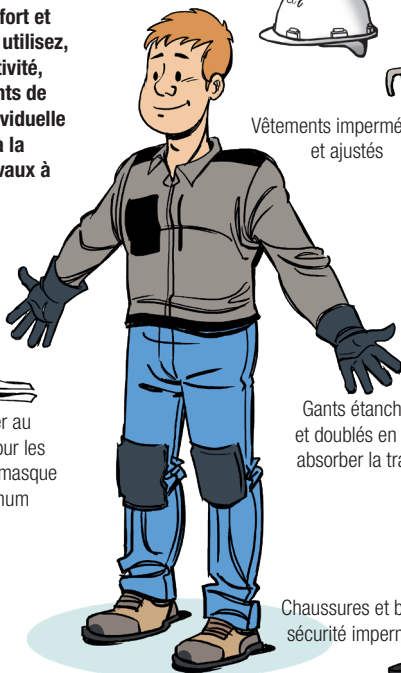
Veillez à ce que le béton ne coule pas entre la botte et le pantalon ou derrière la montre ! Changez les gants et les bottes à la moindre déchirure.



- En cas de contact avec la peau ou les yeux nettoyez abondamment à l'eau claire (15 min)
- En cas d'irritation ou de brûlure consultez un médecin (numéro d'appel unique : 112 / urgence médicale : 15 SAMU)

BIEN S'ÉQUIPER

Pour votre confort et votre sécurité, utilisez, selon votre activité, des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés à la nature des travaux à réaliser !



Vêtements imperméables et ajustés



Masque à adapter au type d'émission. Pour les poussières de silice masque type P3 au minimum



Crème hydratante à appliquer avant et après manipulation

Gants étanches (nitrile) et doublés en coton pour absorber la transpiration

Chaussures et bottes de sécurité imperméables



**SOYEZ VIGILANTS À L'ENTRETIEN
ET AU RENOUELEMENT DES EPI.**

PRÉPARER LA RÉCEPTION DU BÉTON

UNE RÉCEPTION SANS PROBLÈME DÉPEND ESSENTIELLEMENT DE L'ORGANISATION DU CHANTIER EN AMONT

Les points essentiels à définir lors de la commande pour une réception en toute sécurité :

- Fixez les **conditions de livraison** et d'**accès au chantier**
 - Vérifiez la viabilité des accès et la stabilité de la zone de coulage (gabarit, restriction du tonnage)
 - Matérialisez la zone de livraison et limitez l'accès aux seules personnes autorisées
 - Si pompage : définissez le positionnement de la pompe hors de la zone d'influence des lignes électriques) ou du tapis
 - Si emprise sur la voie publique : demandez au préalable une autorisation de stationnement et mettez en place une signalétique adaptée
- Désignez un **responsable de la réception** qui guidera l'accès au chantier

Pensez-y ! Lors de la commande précisez la destination du béton dans l'ouvrage (ex: escalier) pour avoir un béton conforme à votre demande (type, classe de résistance, adjuvants, rapport ciment/eau...).



BON À SAVOIR

Si les travaux sont effectués à proximité de réseaux souterrains ou aériens (gaz, électricité, assainissement...) ils doivent être déclarés au préalable à leurs exploitants au moyen de la déclaration de projet de travaux (DT) et de la déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT). En cas d'utilisation d'engins, les conducteurs devront être détenteurs d'une **Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)**.

Pour en savoir consulter le site «Construire sans détruire» : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

PRÉPARER LA RÉCEPTION DU BÉTON

Le saviez-vous ? Pour certains ouvrages et dans des cas spécifiques ces bétons présentent des avantages significatifs tant au niveau de la mise en œuvre que de l'amélioration des conditions de travail :

	AVANTAGES
Béton fibré métallique	Offre une plus grande facilité de mise en œuvre du fait de la suppression du ferrailage et évite la manipulation des treillis (port de charges, coupures...).
Béton autoplaçant (BAP)	Ces bétons se mettent en place seuls dans l'ouvrage, même en cas de ferrailage. Ils n'ont pas besoin d'être vibrés. Autres avantages : • Réduction des bruits et vibrations pour les salariés • Suppression du bruit pour les riverains • Réduction des manutentions lors de la mise en œuvre

PENSEZ-Y

Pour éviter le surplus de béton qui ne pourra pas être utilisé ni déposé sur chantier, pensez à bien calculer les volumes nécessaires avant de passer commande !

RÉCEPTION DU BÉTON SUR CHANTIER

Quelque soit le mode de livraison (camion toupie, malaxeur-pompe, tapis...) pour une réception du béton en toute sécurité sur chantier :

- Assurez-vous des accès et de la zone de déchargement
- Organisez la circulation
- Mettez en place un balisage
- Guidez le conducteur au point de déchargement (le responsable de la réception doit connaître les gestes de guidage)
- Soyez attentifs aux piétons, véhicules et autres engins qui circulent pendant les manœuvres de livraison
- Restez toujours visible du conducteur, prenez garde aux angles morts
- Attendez la fin des manœuvres pour manipuler la goulotte
- Interdisez à quiconque le passage sous la flèche d'une pompe ou sous un tapis
- Respectez et faites respecter le périmètre de sécurité autour du flexible de pompage



Attention ! Il est strictement interdit de suspendre une benne à un engin de manutention.

COULAGE DU BÉTON

Mise en œuvre à la goulotte

Pour éviter le risque d'écrasement et de pincement des doigts

- Portez la rallonge par le dessous
- Engagez les crochets l'un après l'autre
- Guidez la mise en place en gardant les mains loin de la jointure



Mise en œuvre à la pompe et au tapis

Attention ! Les risques d'électrification sont possibles même sans entrer en contact direct avec une ligne électrique

- Vérifiez l'absence de ligne électrique à proximité du déploiement de la flèche de distribution
- Respectez les consignes du technicien de pompe à béton pour rester à distance de la zone à risque

Attention ! Les mouvements brusques du flexible de pompe sont toujours possibles (démarrage, reprise de bétonnage, bouchon...). Les S métalliques et autres embouts métalliques sur le flexible sont interdits.

- Respectez le périmètre de sécurité autour du flexible d'épandage défini par le technicien de pompe à béton
- Vérifiez lors du coulage que les éléments de coffrages horizontaux, verticaux et de soutènement ne se déforment pas
- Pour les BAP : les coffrages doivent être parfaitement étanches



Mise en œuvre au tapis

- Restez hors du champs de rotation du tapis
- Respectez l'inclinaison maximum de 12% du tapis par rapport à l'horizontale



BON À SAVOIR

Protégez vous lors des opérations de traitement (chimiques ou mécaniques) du béton (cure chimique, désactivation, sablage...) en portant des vêtements et EPI adaptés !



IRIS-ST, pôle prévention des artisans du BTP
et Paysage
www.iris-st.org

SNBPE
www.snbpe.org



OPPBTP
www.preventionbtp.fr



Avec le soutien de la DGE et Béranger Développement



**RETROUVEZ LES MÉMOS DE L'IRIS-ST
SUR L'APPLICATION « LES MÉMOS ».**